



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE BREVET
DE TECHNICIEN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :**

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité ESF : ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

SESSION 2018

I- EPREUVES ECRITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Français	3
	13H00 – 14H00	01H00	Histoire ou Géographie	1
	14H15 – 15H15	01H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	1
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	2
	10H15 – 12H15	02H00	Mathématiques	2
	13H00 – 15H00	02H00	Sciences Physiques	2
Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Biologie	2

II- EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 13 juin 2018	10H15 – 12H15	02H00	Vie Sociale	2
	13H00 – 14H00	01H00	Economie d'Entreprises	1
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 11H00	03H00	Nutrition - Cuisine	3
	13H00 – 15H00	02H00	Sciences des Equipements et du Logement	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Puériculture - Gérontologie	2

III- EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Vendredi 15 juin 2018	10H15 – 12H15	02H00	Education Artistique et Décorative	2
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive (Epreuve Théorique) (1)	2
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juin 2018	Selon le planning établi par le chef de sous-centre	30 mn par candidat	Gestion sur Ordinateur	1
		90 mn par groupe de candidats	Cuisine	3
		45 mn par groupe de candidats	Puériculture, Gérontologie et Diététique ou Aménagement et Hygiène du Milieu de Vie	2

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 16 AVR 2018



Le Directeur,

Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E

Sources :

- Arrêté n°127 CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°114/10/MINESEC/IGE/IP-STT du 12 juillet 2010 portant réorganisation des spécialités de l'Enseignement Technique Commercial.
- Arrêté n°22/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'Examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire STT, spécialité ESF.



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE BREVET
DE TECHNICIEN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :**

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité : TOURISME option ACCUEIL ET ANIMATION TOURISTIQUES (AAT)

SESSION 2018

I – EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Histoire de l'Art et des Civilisations ou Géographie du Tourisme	2
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 12H15	02H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	2
	14H00 – 16H00	02H00	Allemand ou Chinois ou Espagnol	2

II - EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Epreuve Professionnelle de Synthèse, d'Accueil et d'Animation Touristiques (EPSAAT)	4
	14H00 - 15H00	01H00	Sécurité et Santé au Travail	1
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Marketing Touristique	2
	10H15 – 11H45	01H30	Economie d'Entreprise	1
	14H00 – 15H30	01H30	Législation et Organisation Générale du Tourisme	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Comptabilité Touristique	2
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Appliquées	1

III - EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

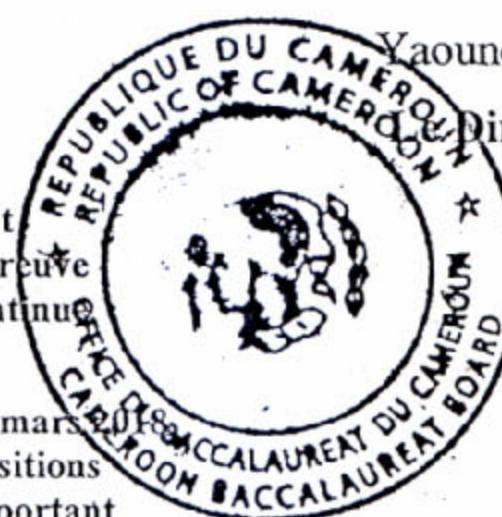
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive Théorique (1)	2
	10H15 – 13H15	03H00	Conception d'un Programme d'Accueil et d'Animation Touristiques	3
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juin 2018	Selon le Planning établit par le chef de sous-centre	30 mn par candidat	Présentation d'un Programme d'Accueil et d'Animation Touristiques	2
		30 mn par candidat	Gestion sur Ordinateur Appliquée à l'Accueil et à l'Animation Touristiques (GOAAT)	1

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

16 AVR 2018

Sources :

- Arrêté n°127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°29/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE BREVET
DE TECHNICIEN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :**

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité : TOURISME option AGENCE DE VOYAGES (AV)

SESSION 2018

I – EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Histoire de l'Art et des Civilisations ou Géographie du Tourisme	2
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 12H15	02H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	2
	14H00 – 16H00	02H00	Allemand ou Chinois ou Espagnol	2

II - EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Epreuve Professionnelle de Synthèse d'Agence de voyages (EPSAV)	4
	14H00 - 15H00	01H00	Sécurité et Santé au Travail	1
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Marketing Touristique	2
	10H15 – 11H45	01H30	Economie d'Entreprise	1
	14H00 – 15H30	01H30	Législation et Organisation Générale du Tourisme	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Comptabilité Touristique	2
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Appliquées	1

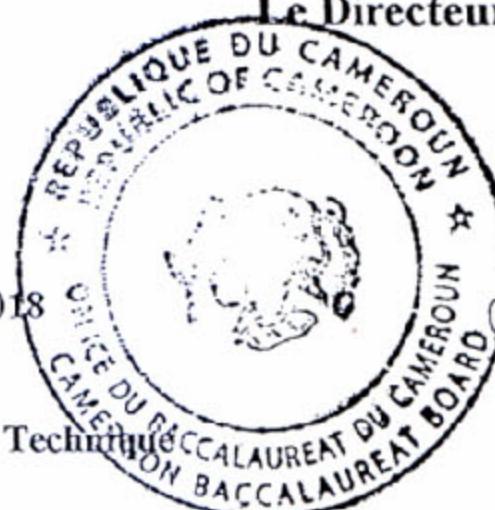
III - EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive Théorique (1)	2
	10H15 – 13H15	03H00	Conception d'un Package	3
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juin 2018	Selon le Planning établit par le chef de sous-centre	60 mn par candidat	Application des Logiciels	2
		30 mn par candidat	Gestion sur Ordinateur Appliquée aux Agences de Voyages (GOAAV)	1

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

Yaoundé, le 16 AVR 2018

Le Directeur,



Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E

Sources :

- Arrêté n°127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°29/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'examen Probatoire de l'Enseignement Technique Baccalauréat du Cameroun de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE BREVET
DE TECHNICIEN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :**

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité : HOTELLERIE option CUISINE (CU)

SESSION 2018

I – EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Histoire ou Géographie du Tourisme	2
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 12H15	02H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	2
	14H00 – 16H00	02H00	Allemand ou Chinois ou Espagnol	2

II - EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Epreuve Professionnelle de Synthèse de Cuisine (EPSCU)	4
	14H00 - 16H00	02H00	Sciences Appliquées à l'Alimentation	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Marketing Hôtelier	2
	10H15 – 11H45	01H30	Economie d'Entreprise	1
	14H00 – 15H30	01H30	Législation Hôtelière	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Comptabilité de l'Industrie Hôtelière	2
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Appliquées	1

III - EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

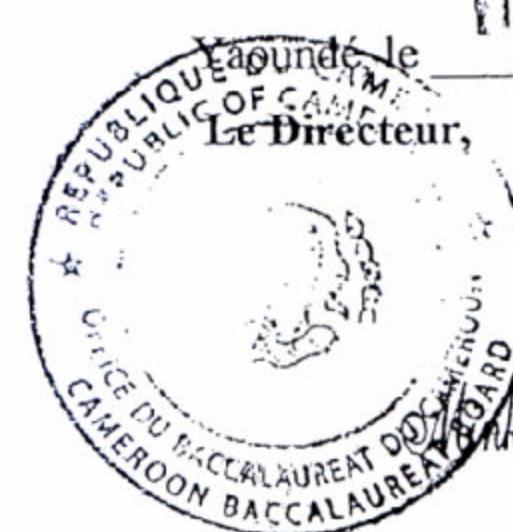
Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive Théorique (1)	2
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juin 2018	Selon le Planning établi par le chef de sous-centre	300 mn par candidat	Pratique Professionnelle de Cuisine (PPCU)	5
		30 mn par candidat	Gestion sur Ordinateur Appliquée à la Cuisine (GOAC)	1

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

16 AVR 2018

Sources :

- Arrêté n°127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°29/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



PLEG / H.E

Le Directeur,
M. Mbakoundé Etienne Roger



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE BREVET
DE TECHNICIEN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :**

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité : HOTELLERIE option HEBERGEMENT (HE)

SESSION 2018

I – EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Histoire ou Géographie du Tourisme	2
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 12H15	02H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	2
	14H00 – 16H00	02H00	Allemand ou Chinois ou Espagnol	2

II - EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Epreuve Professionnelle de Synthèse d'Hébergement (EPSHE)	4
	14H00 - 16H00	02H00	Sciences Appliquées à l'Alimentation	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Marketing Hôtelier	2
	10H15 – 11H45	01H30	Economie d'Entreprise	1
	14H00 – 15H30	01H30	Législation Hôtelière	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Comptabilité de l'Industrie Hôtelière	2
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Appliquées	1

III - EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive Théorique (1)	2
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juin 2018	Selon le Planning établi par le chef de sous-centre	90 mn par candidat	Accueil – Réception et Communication Professionnelle	3
		120 mn par candidat	Travaux Pratiques des Etages	2
		30 mn par candidat	Gestion sur Ordinateur Appliquée à l'Hébergement (GOAHE)	1

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

16 AVR 2018

Yaoundé, le _____

Le Directeur,

Sources :

- Arrêté n°127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°29/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E



**HORAIRES DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE DE BREVET
DE TECHNICIEN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE :**

Filière des Sciences et Technologies du Tertiaire

Spécialité : HOTELLERIE option RESTAURANT BAR (RB)

SESSION 2018

I – EPREUVES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

DATES	HORAIRES	DUREES	EPREUVES	COEF
Lundi 11 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Français	3
	14H00 – 16H00	02H00	Histoire ou Géographie du Tourisme	2
Mardi 12 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Anglais	3
	10H15 – 12H15	02H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	2
	14H00 – 16H00	02H00	Allemand ou Chinois ou Espagnol	2

II - EPREUVES PROFESSIONNELLES ECRITES

Mercredi 13 juin 2018	08H00 – 12H00	04H00	Epreuve Professionnelle de Synthèse de Restaurant Bar (EPSRB)	4
	14H00 - 16H00	02H00	Sciences Appliquées à l'Alimentation	2
Jeudi 14 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Marketing Hôtelier	2
	10H15 – 11H45	01H30	Economie d'Entreprise	1
	14H00 – 15H30	01H30	Législation Hôtelière	2
Vendredi 15 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Comptabilité de l'Industrie Hôtelière	2
	10H15 – 11H15	01H00	Mathématiques Appliquées	1

III - EPREUVES PROFESSIONNELLES PRATIQUES

Lundi 18 juin 2018	08H00 – 10H00	02H00	Education Physique et Sportive Théorique (1)	2
Du Lundi 18 au Vendredi 22 juin 2018	Selon le Planning établi par le chef de sous-centre	300 mn par candidat	Pratique Professionnelle de Restaurant Bar (PPRB)	5
		30 mn par candidat	Gestion sur Ordinateur Appliquée au Restaurant Bar (GOARB)	1

(1) Epreuve réservée uniquement aux candidats inaptes

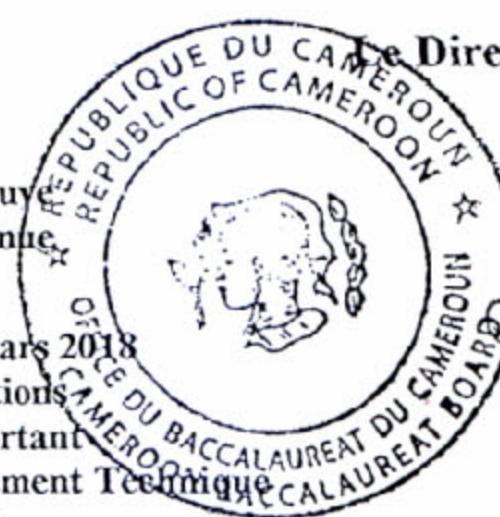
16 AVR 2018

Yaoundé, le

Le Directeur,

Sources :

- Arrêté n°127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'Education Physique et Sportive en formation continue et aux examens officiels.
- Arrêté n°29/18/MINESEC/SG/IGE/IP-STT du 14 mars 2018 portant modification et complétant certaines dispositions de l'Arrêté n°21/12/MINESEC du 09 février 2012 portant réorganisation de l'examen Probatoire de l'Enseignement Technique de la filière des Sciences et Technologies du Tertiaire.



Minkoulou Etienne Roger

PLEG / H.E